

Genre du véhicule Tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrication INTERNATIONAL	Type TRANSTAR II CO-4070 B 4x2	Fiche d'homologation N° CH 3423 11
---	--	-----------------------------------	---------------------------------------

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY, Chicago, Illinois (USA)
 Identification "CO-4070 B" sur la plaquette du constructeur
 "E2317 ..." préfixe au No du châssis

Plaquette constr. à gauche, dans montant avant de porte
 N° du châssis à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière la roue avant (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur "NTC-350" à gauche, latéralement sur le carter de distribution, sur plaquette rivée
 Importateur princ. Aktiengesellschaft ROHR-MARTI, Querstrasse 24, 8105 Regensdorf
 Véhicule homologué E2317FG3 12 001 Signes fixes dans code du type CO-4070B / E2 317 ...

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique non synchronisée
 Nombre de vitesses 4x3+1 rampante Entraînement sur roues AR
 Frein de service air comprimé, 2 circuits, expansion interne, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues AR

Frein auxiliaire (à ressorts, progressif, sur les roues AR; pression de service par circuit AR; libération de secours par circuit AV par soupape de retenue double +)

Frein d'arrêt sur échappement, progressif (frein JACOBS)
 Ralentisseur manomètre double + vibreur + lampe-témoin
 Contrôle 2 circ.

Moteur

Marque CUMMINS Type NTC-350(Turbo)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 139,7 Course 152,4
 Cylindrée 14009 CV-impôt 71,35
 Puissance en CV 333 SAE-net à U/min 2100

Bruit 83 dB/A à U/min 2300
 Silencieux 1 = 1140 x Ø 270 mm
 Mesure des gaz BOSCH noirçissement = 1,4 / Bacharach 3,5
 Déparasitage -

Carrosserie cabine avancée

Nombre de portes 2 Indic. vit. tachygraphe
 Ceintures sécurité - Rétroviseur à gauche + à droite
 Cale 1 = 440x170x180mm Attelage sur demande
 Antivol -

Nombre de places t 2 av 2 centre ar

Dimensions (\$) Int. ext.
 Longueur 5500 Empattements 3860 *)
 Largeur 2470
 Hauteur 3540 Vole av 2505 ar 1835
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -
 av 800 ar 840 Braquage g 17600 d 16200

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids avant arrière total
 Poids à vide 4060 2360 6420 (\$)
 Charge utile selon la carrosserie
 Poids total 16000
 Garantie fabr. 6000 10440 16000
 Dimens. pneus 11.00-20 11.00-20 (Variantes
 Ply / bar 16 / 8,0 16 / 8,0 volr
 Charge 6500 11500 remarques)
 pour V max 100 100

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble 38000 kg
 Poids remorquable testé 100 km/h
 Vitesse maximale selon le constructeur
 Vitesse maximale testée

Equipement §)	HCR	(E)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans HCR
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	S1	(E)	
Feux stop			
Cilignoteurs	av	AY /	4 (E) ar 2a (E)
Cetadloptres	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E)
Feux complément.			
Eclairage plaque		1/ à gauche, combiné	
Essuie-glace		2 balais avec/dans lave-glace	
Avertisseurs		BOSCH O 320 023 008 et BOSCH O 320 223 018 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur à sollette		
Marque et type	INTERNATIONAL TRANSTAR II GO-4070 B 4x2		
Homologation			
N°	CH	3423 11	
Carrosserie			
Places	total	2	avant 2
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. carrosserie	CV-impôt	71.35
Poids total	16000	Cylindrée	14009

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Empattement : variantes 3860 mm (testé), 4115 mm et 4216 mm.
- +) Frein auxiliaire : libération mécanique par vis dans les cylindres des freins.
- §) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.
Les prises inférieures à l'extérieur de la cabine doivent être enlevées, sinon la largeur dépasse 2500 mm.

A noter dans le permis de circulation:

- Le disque indiquant la largeur est obligatoire. (121)

(12) Lieu et date de l'homologation
Zurich, 13.10. / 25.10.76